

Journées d'étude sur la place des adolescents - février 2016
La place des adolescents dans les actions éducatives
Cécile Ponsot – Déléguée nationale des Francas

I. Introduction - Eléments de contexte

L'objet de l'atelier portait sur une lecture qualitative des actions mises en œuvre sur le territoire départemental en direction des adolescents. Le groupe était composé d'acteurs de ces dispositifs. Il s'est concentré sur la place faite aux adolescents dans les projets. L'analyse s'est faite à partir de l'expérience de chacun au travers des dispositifs animés par le département et des actions identifiées dans le projet éducatif départemental.

La démarche de travail s'est articulée en trois phases :

- De la représentation de chacun sur les questions de la participation à un premier socle commun d'approche de la participation
- Une lecture critique des pratiques recensées, des enjeux et perspectives à développer
- Le repérage des changements à opérer ainsi que les conditions de réussite d'un développement des pratiques de participation dans l'action éducative.

Le groupe a travaillé sur deux séances de 3h. Il était composé de plusieurs personnes des services du Conseil Départemental ainsi que des partenaires. La contribution des participants a été très forte, dans un climat de grande écoute et de respect, avec une capacité de recul et d'analyse de qualité. Cette question est importante car elle traduit une motivation certaine des acteurs sur la préparation de la l'actualisation du Projet Educatif Départemental et sur l'enjeu de la qualité de l'action éducative auprès des adolescents.

Il est aussi important de souligner en préambule, que l'analyse a porté autant sur des questions éducatives et pédagogiques que sur les enjeux d'animation des dispositifs, la place de chacun, comme les enjeux organisationnels et de faisabilité.

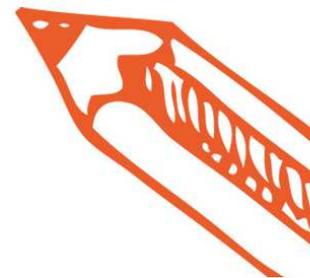
Enfin, le groupe de travail a connu des appréciations différentes sur des questions qui relèvent de l'orientation stratégique et donc des arbitrages à venir.

La participation des adolescents :

Les adolescents, alors qu'ils vivent des mutations physiologiques, psychologiques, intellectuelles importantes, doivent trouver les conditions de construire des compétences et habiletés sociales nécessaires dans le monde qui les entoure. Les différents espaces éducatifs qu'ils fréquentent doivent répondre à ces impératifs de manière volontariste, d'autant que les nombreuses influences liées à l'ouverture au monde les amènent à côtoyer une multitude de valeurs, de conceptions, de connaissances. Cette richesse contribue à leur propre construction si les espaces éducatifs leur donnent les moyens de comprendre, d'analyser, de critiquer, de se saisir ou refuser, de créer leur propre système de valeurs, d'appartenance, de référence...

La connaissance, les expériences, la vie sociale dans ces espaces doivent leur permettre de répondre à leur besoins d'émancipation, de réalisation de soi, de gestion de leurs





appartenances multiples et d'identification ainsi qu'à l'assouvissement de leur besoin de reconnaissance par les adultes.

Ces enjeux sont d'autant plus prégnants que la complexité du monde du XXI^e siècle rend les approches difficiles pour l'ensemble des acteurs éducatifs ; parents, enseignants, animateurs, éducateurs, mais aussi élus, citoyens...

Les enjeux en matière de perspectives de société, qu'ils soient économiques, écologiques ou sociaux, dans un contexte de grandes inégalités, d'émergence du numérique, de difficulté de gestion Homme/espaces,... pour ne prendre que ces exemples, influencent nos modes de pensées et d'actions.

Que nous les regardions au plan des territoires comme de la planète, ils interrogent les adultes mais aussi les enfants et les jeunes. Ceci donne une obligation supplémentaire aux acteurs éducatifs : une capacité de veille et d'analyse permanente sur le monde qui bouge et une capacité de prise en compte de ces influences dans les projets mis en oeuvre.

Comme nous l'avons expérimenté avec le groupe de travail, au travers de leur propre expérience, les démarches participatives peuvent favoriser l'adhésion, la reconnaissance, l'inclusion ainsi que la capacité à agir avec d'autres, à faire ensemble. De leurs fonctions pédagogiques à leurs formes les plus élaborées de démarches d'animation de l'action publique, elles sont dans ce cas des moyens de prendre en compte chacun et de cheminer, indissociablement, individuellement et collectivement.

Mais, tout dépend, cependant, comment elles se réalisent, ces deux registres, le cheminement individuel et le cheminement collectif, pouvant, parfois alors entrer en tension (toute la question est de saisir les conditions qui font que cela ne soit pas le cas)

Elles se situent, le plus souvent, dans une perspective d'éducation à l'autonomie, contribuant à l'émancipation, au désir, à la motivation, à la création d'espaces d'initiation et faire avec ainsi qu'au développement des relations (se décentrer de soi). Le développement de ses aptitudes, de ses savoirs faire et savoir être participent à la construction de l'identité et à la dimension sociale de l'individu.

Mais, on sait bien que ces notions, renvoient aussi à des acceptions plurielles, et s'incarnent dans des pratiques, hétérogènes.

Nous avons posé le fait que la participation des personnes peut concerner 4 dimensions :

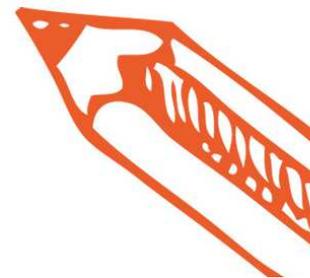
- Pédagogique: démarche pédagogique dans le cadre d'une activité éducative
- Éducative: projet conçu spécifiquement pour vivre une démarche de participation
- Sociale: participer à une action pré existante et relevant du domaine de la vie locale
- Politique: participer ou conduire une action relevant de l'intérêt public.

Par ailleurs, une démarche participative doit servir l'objectif pour lequel elle a été choisie. Elle doit donc impérativement, en amont de sa mise en œuvre, situer l'objet de contribution de l'individu : information, consultation, concertation, association. Il est essentiel de bien s'entendre sur cet aspect quand on veut mettre en place des démarches de participation, car elle garantisse un niveau de qualité et sont les seules garantes d'un contre-effet démagogique.

Dans le cadre de l'action éducative en direction des adolescents, on peut retrouver ces différents niveaux de participation :

- Désigner et Informer les adolescents
- Informer et consulter les adolescents





- Projet décidé par les adultes/décisions prises en consultation des adolescents
- Projet initié et dirigé par les adolescents
- Projet initié par les adolescents, décisions prises en accord avec les adultes

II. La production de l'atelier

Les deux séances de travail ont permis de décrire un certain nombre de repères pour faire évoluer les pratiques au regard des besoins des adolescents : les finalités éducatives, les enjeux, la méthodologie d'intervention, les conséquences pour les acteurs éducatifs et les conditions de réussite.

Enfin, les participants ont pu identifier des changements à opérer dans la conduite, selon les registres d'intervention des acteurs.

a) Des pratiques existantes

Que ce soit au travers des actions « Théâtre forum, Collèges en jeux, Conseil départemental des collégiens, des nombreuses actions culturelles animées dans les collèges, Tous soudés, Via le monde, auto défense intellectuelle, espaces partagés dans les collèges, ... »

On peut définir une première pré-catégorisation des types d'actions existantes dans le département.

Nous retrouvons soit :

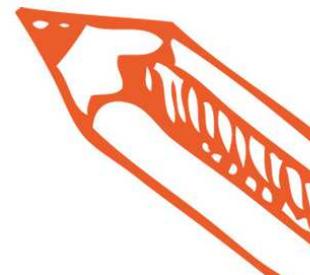
- Des actions développant une pédagogie de la participation
- Des projets proposés par les adultes et conduits par les adolescents
- Des projets qui permettent l'enthousiasme, de se laisser embarquer dans l'aventure et conduit par les adultes
- Une forte proportion d'activités à partir d'une offre « catalogue » dans les différents espaces éducatifs
- Très peu d'actions visent une élaboration par les adolescents avec un accompagnement des Adultes

b) Finalités éducatives

Mettre en œuvre des démarches participatives peut concourir à l'acquisition d'un certain nombre de compétences et à la valorisation des savoirs d'usages des adolescents. Lors de l'atelier, des objectifs en ont été identifiés :

- Reconnaître et valoriser la contribution des adolescents,
- Mettre les adolescents dans des situations de réussite
- Favoriser l'apprentissage des droits nécessaires dans la vie de citoyen, d'adulte
- Offrir une diversité de propositions en termes de contenus et de niveaux d'engagements qui correspondent aux motivations et aptitudes des différents adolescents
- Développer des compétences et des habiletés sociales : Méthodologie de projet, projection dans le futur, participation à un débat démocratique.....
- Favoriser l'expression citoyenne
- Contribuer à l'épanouissement de chacun par le renforcement de la confiance en soi et l'ouverture à d'autres





Mais les échanges ont surtout amené les participants à se poser la question des priorités éducatives au regard des différents espaces et temps de vie des adolescents : temps scolaires, temps libres, espaces publics, structures...

c) Considérer les adolescents dans leur globalité, un enjeu

Un débat assez long entre acteurs a permis de clarifier cette notion essentielle. Un accord a émergé sur la nécessité de situer, dans le positionnement du nouveau Projet Educatif Départemental, le public concerné comme « des adolescents » : au-delà de « l'élève » membre de la communauté éducative, membre d'une famille, d'un club, comme copain, citoyen, habitant d'un territoire... mais aussi dans la considération de sa parole, sa valeur, sa globalité...c'est-à-dire, finalement indissociablement aussi, sa « singularité » ? Les questions qui se posent en même temps ici, on le sait, sont complexes. D.Glasman a remarqué en quoi, presque paradoxalement, dans la logique de Programmes de réussite éducative, l'enjeu de la globalité s'accompagnait d'une interprétation très individualiste des questions d'apprentissage, et notamment de leur psychologisation.

Celui-ci, de fait, relève le « double risque » qui s'insinue dans ces catégorisations :

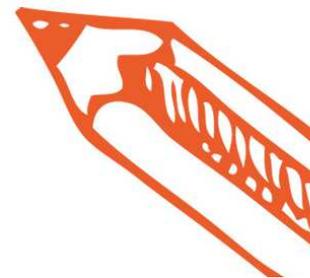
« Le premier est le risque de « désociologiser » les problèmes, c'est-à-dire de détacher, de déconnecter, d'extraire la situation personnelle de la situation sociale dans laquelle baigne l'enfant; ce risque n'existe guère quand il s'agit de problèmes matériels ou financiers, mais il existe bien davantage quand il s'agit de problèmes de comportement, de problèmes relationnels, de problèmes psychologiques...et il y a donc un risque de « psychologiser » les fragilités d'un enfant. Bien sûr, les retombées psychiques d'une situation sociale ne sont pas à négliger, mais le risque est de sous-estimer cette dernière, et d'oublier le poids du contexte social sur l'éducation d'un enfant. Le second risque est de reporter sur les individus le problème repéré, soit pour en chercher la cause (le problème serait dû à des caractéristiques personnelles irréductibles au contexte social dans lequel ils vivent), soit pour agir (et en ce cas on « responsabilise » l'individu sans se poser la question de savoir si les conditions sont réunies pour qu'il assume ces responsabilités qu'on lui reconnaît et qu'on lui renvoie) ». (Glasman, Op. cité, p. 18)

Nous suggérons l'hypothèse de devoir distinguer « individualité » et « singularité ». La vision globale peut évacuer les enjeux de la singularité, en renfermant la perception des jeunes dans la logique de catégorisations psychologisantes ou sociales... Le « paradoxe », et surtout les problèmes ainsi constitués, si ce n'est disparaissent, en tout cas s'affaiblissent et se détendent, si globalité signifie, non pas évacuation des rapports sociaux qui contribuent au développement des acteurs (et à leurs difficultés), mais à considérer ces derniers autrement qu'en termes « structuraux » ou « holistes ». En quelque sorte ; les rapports sociaux sont autant producteurs qu'empêcheur de singularité, il revient à l'enjeu des actions éducatives, bien sûr, de permettre à l'enfant de se construire comme être autonome et singulier, dans le collectif et de contribuer à la production d'une « culture commune ».

d) Encourager le développement et la redondance pédagogique

Prendre des responsabilités, conduire un projet nécessite de développer des compétences complexes et diverses, pour cela les différents espaces éducatifs doivent multiplier les actions afin de permettre aux adolescents de se tester, d'essayer, de progresser par la répétition de l'expérience...





- les actions doivent permettre des niveaux et formes de participation différentes afin de prendre en compte les diverses aptitudes et motivations des adolescents
- Toutes les actions éducatives ne viseront pas la concertation mais des apprentissages différents : s'informer, être informé, être consulté, donner son avis, construire ensemble, représenter ses camarades....

Les participants ont souligné l'importance de l'authenticité de la démarche. Ces projets peuvent revêtir un caractère d'utilité sociale,... Mais il faudra être vigilant à valoriser la production.

e) Une méthodologie garante de la mise en œuvre

La méthodologie d'animation de ces démarches est, sans doute, essentielle, c'est elle qui garantit la réussite ou à l'inverse, la démagogie. Quelques jalons ont été identifiés :

En amont des actions : systématiser la pratique de diagnostic : besoins et motivations des adolescents, contexte, compétences en présence, motivation des équipes,...

En aval des actions : valoriser l'expression des besoins, de la parole, systématiser des suites à donner à ces actions...

- Développer une pédagogie s'appuyant sur l'expertise d'usages des adolescents
- Intégrer les contextes de vie comme facteur de rencontre ou d'isolement : aménagement des espaces (dédiés, partagés, publics,), ...
- Créer la relation adulte/adolescents, facteur important pour accompagner les adolescents à se dépasser, à accepter une contrainte, une difficulté
- Privilégier des sujets qui répondent à des préoccupations des adolescents (soutenir une volonté, une idée portée par des individus) ou qui leur permettent de dépasser des problématiques de la vie quotidienne, qui favorisent le vivre ensemble,...des contenus éclairants, permettant de distancier, de donner des grilles de lecture ...
- Proposer des aventures humaines : voyage, solidarité, projet initié par eux,...
- Créer des situations pédagogiques favorisant la parité

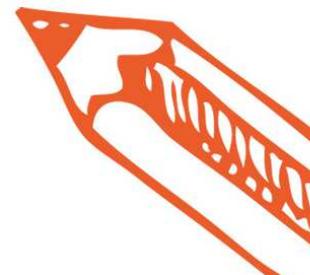
Mais l'insistance sur cette méthodologie, ne devrait pas se faire au détriment des « contenus » des activités, qu'il s'agit de questionner pour les rendre opérants.

f) Des pratiques éducatives qui obligent les adultes

Les participants ont cependant insisté sur une condition impérative de la réussite d'une telle ambition, c'est la capacité des adultes à infléchir leur pratique, à ajuster l'exigence aux compétences acquises par les adolescents, à parfois modifier leur posture. En effet, conduire une démarche participative, nécessite que les adultes :

- Donnent les règles du jeu
- partagent le pouvoir, ne veulent pas tout maîtriser
- fassent confiance aux adolescents et se fassent confiance
- se concertent entre eux notamment sur les cadres et repères éducatifs à l'échelle du territoire ou de l'établissement
- travaillent les représentations qu'ils ont eux-mêmes de la participation, de leurs propres expériences, leurs usages
- Ajustent la proximité pédagogique : distance adaptée entre la compétence que l'on souhaite développer chez les adolescents et leurs aptitudes
- Considèrent les jeunes comme acteurs et ressources et non comme cible





- Soient authentiques dans la démarche

g) Des facteurs de réussites

La mise en œuvre d'une telle démarche nécessite de réunir des conditions au-delà des aspects pédagogiques, qu'il s'agira de bien intégrer dans l'étude de faisabilité, et avant le lancement des projets :

- La mobilisation effective des équipes éducatives et l'engagement réciproque de chacun, la description des différents rôles
- La qualification et le soutien des acteurs dans la démarche
- La bienveillance vis-à-vis de chacun
- Un travail de concertation important entre membres de la communauté éducative
- Le devoir de répondre si on crée la situation de demande
- La négociation des règles communes avec les adolescents

Ces conditions s'appliquent à tous les acteurs : adolescents, animateurs, enseignants, artistes, techniciens, éducateurs, agents administratifs, directeurs de service, élus,... quelques soient leurs structures de rattachements

h) Deux points de vigilance

- Conduire des démarches de participation, libère la parole, participe à la désinhibition: ceci
- nécessite suivant les contextes, de prévoir la gestion par des professionnels qualifiés, de la parole d'adolescents en souffrance.
- Elle gagne à ne pas se faire indépendamment d'une réflexion sur les contenus des actions.

Comment on peut transformer l'essai ?

Le travail de l'atelier a permis d'identifier des contextes qui favoriseront l'évolution des pratiques:

Une ambition à afficher

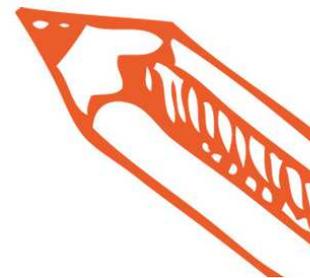
Volonté d'une généralisation des démarches de participation, d'une pratique volontariste en direction de tous les adolescents

- Rendre visible le champs et périmètre d'action du conseil départemental en matière de participation
- Favoriser l'émergence de projets explicitant l'intérêt pour les adolescents et les raisons du parcours plutôt que la seule prescription par les adultes
- Des outils de contractualisation à transformer : démarche, procédure d'agrément et de financement
- Oser, se faire confiance : dépasser la peur de ne pas bien faire

Des changements à opérer

- D'une offre d'activité au développement de projet d'action éducative
- D'un Projet Educatif Départemental soutenant l'action en milieu scolaire à un Projet Educatif Départemental intégrant tous les temps de vie des adolescents





- D'une demande d'intervention à la formulation d'un projet partagé : Ce qui suppose un diagnostic de la situation des adolescents et du contexte pour participer à la définition du projet
- Des actions dans les établissements scolaires en lien aux projets d'établissements vers une action permettant l'inscription des adolescents sur leur territoire, d'être reconnu comme acteur sur ce territoire
- Animer des démarches qui permettent
 - o d'authentifier l'adhésion des partenaires à l'esprit du processus
 - o un travail avec les collègues en s'appuyant sur le socle de compétences
- Rééquilibrer l'offre d'actions répondant à la demande d'immédiateté des adolescents et des projets échelonnés dans le temps, permettant de travailler la projection vers le futur
- Accompagner le changement : qualifier, mobiliser, faire évoluer l'organisation
- Mieux prendre en compte la spécificité du temps libre dans sa fonction éducative

Des contextes favorisant

- Intégrer la réforme des collèges comme un levier stratégique de développement des pratiques, notamment le soutien à la mise en vie des enseignements pratiques interdisciplinaires
- La démarche participative d'animation de la réécriture du Projet Educatif Départemental
- Animer un travail partenarial qui permette un référentiel partagé de la participation
- Mobilisation d'un plan de formation pluri annuel voire pluri acteurs
- Dissocier : bilan, évaluation et contrôle et « comment valoriser et repérer le travail de fournis au fond »

Des débats à poursuivre

Enfin, le groupe de travail a connu des appréciations différentes sur des questions qui relèvent de l'orientation stratégique.

- Quelques participants ont pu connaître une forme de déstabilisation par l'expression majoritaire dans le groupe de l'enjeu d'un renforcement des démarches participatives dans la conduite des actions auprès des adolescents. Cette crainte a pu s'exprimer de la manière suivante : Faut-il s'obliger à une pédagogie de la participation dans toutes les situations ? Ce questionnement nécessite une véritable option dans la future écriture du Projet Éducatif Départemental. Il devra alors expliciter la position du conseil départemental en la matière, les enjeux éducatifs et partenariaux ainsi que les conditions de mises en œuvre.
- Comment accompagner le changement de posture des adultes, faire évoluer leurs représentations ?
- Faut-il privilégier une offre départementale ou des projets territoriaux ?
- Comment garantir la prise en compte des besoins des adolescents ?
- Comment plus largement cet enjeu de « la place des adolescents » est pris en compte dans la conduite de l'action publique en général (urbanisme, transport, ...)?

